

Maisons-Alfort, Bruxelles, le 31 janvier 2018

Communiqué de presse

Fièvre aphteuse : un nouveau mandat de référence de l'Union européenne pour l'Anses et le CERVA

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et le Centre belge d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) ont été désignés conjointement 'Laboratoire de référence de l'Union européenne' pour la fièvre aphteuse. Ce consortium franco-belge, coordonné par l'Anses, a été sélectionné suite à un appel à candidatures lancé par la Commission européenne en mai 2017, en vue de remplacer l'actuel détenteur du mandat, l'Institut Pirbright au Royaume-Uni. Par cette décision qui prendra effet le 1^{er} janvier 2019, l'Union européenne salue l'engagement des deux institutions au service de la santé animale, ainsi que la qualité de leurs travaux de recherche.

La fièvre aphteuse est une affection extrêmement contagieuse du bétail qui nécessite une attention toute particulière des autorités sanitaires. S'agissant d'une pathologie majeure, elle peut en effet affecter lourdement la production et le commerce international de denrées d'origine animale, de même que la sécurité alimentaire et le développement économique aux niveaux local et mondial.

Un nouveau Laboratoire de référence de l'Union européenne pour la fièvre aphteuse

L'Anses, via son Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort, en association avec le Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques belge (CERVA), vient d'être désignée Laboratoire de référence de l'Union européenne (LRUE) pour la fièvre aphteuse. Le consortium franco-belge a été sélectionné suite à un appel à candidatures lancé par la Commission européenne en mai 2017. La mise en œuvre de ce nouveau mandat de référence européen devrait débuter le 1^{er} janvier 2019, pour prendre la suite de l'Institut Pirbright au Royaume-Uni qui le détient actuellement.

En octroyant à l'Anses et au CERVA ce statut de Laboratoire de référence de l'Union européenne, la Commission européenne salue non seulement le travail et le rayonnement scientifique des deux organisations aux niveaux européen et international, mais également leur mobilisation coordonnée face aux enjeux sanitaires majeurs.

L'Anses et le CERVA partenaires de longue date

Liés par une convention de collaboration depuis 2009, par ailleurs récemment renouvelée, les deux organisations ont uni leurs forces à maintes reprises ces dernières années, notamment dans le cadre de la participation conjointe à des projets de recherche en santé animale et en sécurité sanitaire des aliments. Depuis un certain temps déjà, l'Anses et le CERVA collaborent dans les domaines du diagnostic et des activités de référence, tant sur le plan des agents pathogènes responsables d'épizooties et de zoonoses que celui des agents chimiques susceptibles de contaminer la chaîne alimentaire.

Associé au réseau Med-Vet-Net, le réseau européen sur les zoonoses alimentaires, le CERVA est également partenaire du projet européen de recherche « One Health » coordonné par l'Anses. Ce projet débutera en janvier 2018 et portera sur les zoonoses alimentaires, la résistance aux antibiotiques et les risques émergents liés aux maladies infectieuses. Enfin, le CERVA est associé au comité éditorial d'*Euroreference*, le magazine européen de la référence piloté par l'Anses, et désormais coproduit par 18 organismes européens.

Le Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort a été créé en 1901, notamment pour combattre la fièvre aphteuse, alors endémique en Europe et désormais éradiquée dans de nombreux pays développés mais restant une menace. Laboratoire national de référence pour la fièvre aphteuse et, depuis juin 2015, Laboratoire de référence de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le Laboratoire collabore activement avec les organisations internationales (OIE, FAO-Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et sa Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse) dans la lutte mondiale contre cette maladie. Il participe ainsi à de nombreuses actions d'harmonisation des programmes de contrôle, de standardisation du diagnostic, de formation et d'expertise à l'échelon international, dans les pays où la maladie sévit encore, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient notamment.

Le Centre belge d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) contribue, par l'excellence de ses recherches et son expertise, à une politique proactive dans les domaines de la santé animale, de la sécurité alimentaire et de la santé publique, aux niveaux belge et international. Le CERVA est également l'un des 'Centres de Référence pour la fièvre aphteuse' de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et compte parmi les 'Centres Collaborateurs' de l'OIE. Durant 10 ans, l'institution a présidé le 'Groupe de Recherche de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse'. Enfin, l'unité 'Maladies Vésiculaires et Exotiques' du CERVA a coordonné plusieurs programmes de recherche européens sur la fièvre aphteuse et participe à des programmes de recherche, en jumelage avec différents pays africains, dont le Nigéria et le Burundi.